Monsieur le Président du Conseil Economique et Social Régional,

Mes chers collègues,

Un budget, c'est par définition un acte politique. Les orientations budgétaires, ce n'est pas encore tout à fait un budget. D'ailleurs, la procédure se présente en une présentation qui ne sera pas suivie de vote. Les orientations, ce sont par contre des intentions. Nous examinerons aujourd'hui quatre rapports. Ils se retrouveront tous dans le projet de budget que je vous soumettrai le 26 janvier à l'occasion de la prochaine plénière. Au début d'une année qui sera chargée et dont le premier semestre sera largement occupé par l'élaboration, en concertation large, du schéma régional de développement économique, dans ses diverses composantes, et le plan régional de développement des formations. Concertation large puisque nous aurons après la présentation ici, à l'hôtel de Région, devant les acteurs économiques, socioculturels, la présentation du diagnostic qui est en cours d'élaboration sur la situation de Midi-Pyrénées. Nous aurons la création de 7 ateliers lesquels seront aussi largement ouverts puis la rédaction d'un avant projet de schéma régional de développement économique. Et dans un 2ème temps, la présentation en débat

devant les correspondants départementaux des mêmes acteurs dans chacun de nos 8 départements.

Le budget pour 2006 confirmera en réalité des engagements déjà pris au cours des années passées et il mettra en exécution des décisions prises au cours de ces derniers mois et non encore incorporées dans les dispositifs budgétaires. Je voudrai prendre quelques exemples :

- la création de l'agence Régionale de l'Innovation. La mise en œuvre d'une nouvelle politique de soutien à la recherche tel qu'elle est ressortie des Assises de la Recherche qui se sont déroulées en novembre dernier, à l'issue, vous le savez, de plusieurs mois de concertation. Le projet de budget pour 2006 devra nous permettre de répondre aux conclusions des assises de la Recherche et aux propositions que nous avons effectuées y compris avec la création de l'Agence régionale de l'innovation dès le début de l'année. Je pense que le budget 2006 portera une augmentation du budget de la Recherche de l'ordre de 25% pour répondre à ces objectifs et répondre également aux engagements que nous avons

pris, la majorité régionale de majorer de 50% le budget recherche de la Région d'ici à la fin de ce mandat.

Autre exemple : la création des grands projets de pays, annoncée à l'issue du forum des territoires, que nous avons organisé ici en septembre. Grands projets dont vous allez ce matin examiner les critères puisqu'ils vous seront soumis au cours de cette plénière, c'est le rapport n°6 . Grands projets dont l'ambition consiste à offrir la possibilité, pas l'obligation, aux pays et parcs régionaux de dépasser, c'est cela l'enjeu, sur un thème donné –dont l'objectif essentiel sera le développement et l'emploi, on est là en terme de rééquilibrage, le cadre de nos interventions dans ces domaines. Nous avons des lignes budgétaires qui accompagnent des projets. Elles sont là dans nos critères. Il ne s'agit pas de revenir en arrière, il ne s'agit pas de les déduire, il s'agit d'aller au-delà avec les grands projets de pays sur des projets qui doivent avoir, nous en discuterons, un intérêt considéré pour le moins comme départemental sinon régional.

Je vous proposerai d'inscrire au budget 2006 environ 10 M€ en autorisations de programme et de lancer le 1er appel à projets au tout début de l'année prochaine. Si

hier après midi le comité régional des politiques territoriales siégeait à la Préfecture, le Préfet de région a communiqué, il est sur le site de la DATAR maintenant, sur ce que le Gouvernement appelle les pôles de compétences ruraux. Il est possible que ces pôles de compétences ruraux d'une certaine manière rentrent dans les grands projets, il est possible aussi que ces pôles, dont on ne sait pas très bien le montant des aides publiques attribuées par l'Etat, rentrent dans nos lignes traditionnelles et habituelles. J'entends bien que nous distinguions les grands projets de pays. J'entends bien 10 millions d'euros en autorisations de programme pour le budget 2006. Et nous avons dit et nous respecterons nos engagements que sur la durée 2006-2010, nous étions prêts à leur consacrer, nous ne serons pas les maîtres d'ouvrage, environ 40 millions d'euros au-delà des moyens que nous consacrons aux politiques territoriales.

Politiques territoriales dont chacun sait qu'elles sont d'autant plus appréciées aujourd'hui que la surconsommation, par le Gouvernement, des crédits européens et la restriction de ses propres interventions placent, de nombreux maîtres d'ouvrage, en grande difficulté. Nous verrons ce soir si l'Europe a un budget. Pour

ce qui est de ce matin, à 1,03 d'annonces, c'est à dire à un budget à 25 reconduit dans l'état où il était pour 15, je ne vous cache pas que l'hypothèse basse envisagée par la Commission européenne ne laissera pas grand chose pour les politiques régionales. Sans doute allons-nous entendre aujourd'hui encore une fois qu'une plus grande sélectivité s'impose. J'en suis parfois convaincu. J'espère que cela ne sera pas de la part de celles ou ceux qui trouvent toujours, lorsque le projet concerne leur ville, leur commune ou leur agglo, qu'il faudrait faire davantage sur les projets qu'ils soutiennent et qui, bien entendu, ne relèvent jamais de la catégorie qu'il faudrait supprimer. C'est profondément humain. Mais il faut aussi qu'il y ait de la logique dans le propos y compris dans le propos politique. Je vous rappelle que la Région est globalement le 1er financeur de ces projets et qu'en terme d'activité économique, même si l'on peut s'interroger parfois sur l'opportunité de telle ou telle aide régionale en terme d'efficacité économique, en France pour 70% des investissements publics sont le fait des collectivités territoriales. Si tel ou tel projet n'est pas en lui un projet d'intérêt régional, le développement de l'économie, le travail des entreprises est lui d'intérêt régional.

- le budget de l'année prochaine devra également permettre au titre des mesures nouvelles de financer le dispositif de soutien aux communes exclues du bénéfice de l'ADSL. C'est une décision que nous avons prise en modifiant nos règles d'intervention dans le domaine des nouvelles technologies, afin de contribuer à la réduction de la fracture numérique ; l'appel à projet également sur l'économie sociale solidaire pour lequel nous avons décidé de faire un effort. Vous avez vu au cours des mois passés que l'économie sociale et solidaire en Midi-Pyrénées gagne au-delà des limites de l'agglomération toulousaine, le milieu rural et semi rural. Le budget 2006 devra également porter l'exécution des critères que vous avez adoptés dans le domaine du sport, avec la généralisation de nos interventions pour tous les clubs amateurs, toute discipline confondue, jusqu'au 3ème niveau national. Ce sont quelques exemples des mesures nouvelles que le budget 2006 devra porter et qui accompagne les décisions que nous avons prises antérieurement.

***

Confrontés au gel des crédits du Gouvernement dans l'exécution du Contrat de Plan Etat-Région, dans le domaine routier essentiellement, nous avions été

conduits à réduire notre propre voilure, la voilure de nos engagements contractuels. Inutile d'inscrire davantage de financement au budget qu'il ne devait en être appelé. L'annonce du déblocage de certains crédits, confirmée hier encore par le Préfet de Région, nous conduira, au titre du budget 2006 à doubler sans doute le montant de notre participation par rapport à 2005 pour ce qui est du volet routier. Nos inscriptions pourraient porter, s'il n'y a pas de modification d'ici là, sur une inscription de l'ordre de 50 M€. Au titre de la DM 3, et dès aujourd'hui, je vous propose d'inscrire un crédit supplémentaire de 27 M€, qui permettront de lancer d'ores et déjà des travaux, des acquisitions foncières et des études, qui se poursuivront en 2006. La liste est longue, elle est abondante même si tout ne répond pas à nos attentes. Je pense plus précisément à la nationale 20, avec la reprise des travaux de la déviation d'Ax les Thermes (5,3M€ dont 2,65M€ pour la Région), à la 124, avec le lancement des travaux entre Aubiet et Auch (8,45M€ dont 2,82M€ pour la Région), à la déviation de Léguevin, faiblement(2,68M€ dont 1,1M€ pour la Région).

Sur la nationale 126, les 1ers travaux de la déviation de Puylaurens, si souvent appelés, seront lancés (6,89M€ dont 2,73M€ pour la Région). La poursuite du doublement des rocades toulousaines, insuffisamment pour répondre à la demande mais la poursuite (4,4M€ dont 1,21M€ pour la Région).

Sur la RN140, je note également le lancement des travaux de la déviation de Viviez (2,17M€ dont 980 000€ pour la Région), ou ceux de la déviation de Figeac (4,6M€ dont 2,07M€ de la Région).

Sur la nationale 88, la poursuite des travaux sur Albi – Marssac (4,68M€ dont 1,8M€ pour la Région) ainsi que le lancement de la déviation de Recoules (9,96M€ dont 4,98M€ pour la Région), elle aussi très attendue.

Vous prendrez connaissance de cette longue liste de ces chantiers dans le rapport qui leur est dédié. C'est un programme conséquent pour 2005 mais c'est un programme qui ne fait que confirmer la tranche 2005 normale qui avait été annoncée en début d'année en deux parties avec une priorité 1 et une priorité 2. Nous avions à l'époque dit que le risque était grand que seule la priorité 1 soit retenue, la priorité 2 semble devoir l'être même si, il est inutile de la préciser, ceci

ne répond pas à nos attentes, ne permettra pas de rattraper les retards, puisque, une fois réalisé, il n’atteindra toujours que 60% du montant du Contrat de Plan, alors que nous devrions nous situer à 85% et que les 85% auxquels nous devrions aujourd'hui aboutir ne correspondraient eux, compte tenu de l'augmentation du prix des travaux qu'à 60% des chantiers dont nous avions décidé la réalisation, il y a 5 ans-. Donc il y a là un mieux dans la crise mais il n'y a pas là la solution à la crise. J’ajoute que nous veillerons à ce que nos crédits soient utilisés sans servir d'avances de trésorerie à l'Etat ou pour ne pas payer des intérêts moratoires. Nous avions dit qu'il fallait ralentir les avances de trésorerie, modérer nos engagements. Vous savez qu'une fois que la direction de l'équipement annonce un chantier, il y a un échéancier qui est établi et qu'à partir de cet échéancier nous payons à date donnée quelle que soit la cadence des travaux. La situation s'est améliorée dans nos relations avec la Préfecture de Région. Elle s'est améliorée, nos 36 millions d'euros d'avance sont réduits. Nous allons veiller dans cette partie nouvelle à ce qu'elle ne se reconstitue pas.

En ce qui concerne les TER, dont je vois encore une fois qu'ici ou là, ils s'arrêtent ce qui pose un vrai problème de fond à la Région dans son engagement budgétaire et à nos concitoyens dans l'utilisation du train. Il est indispensable que la SNCF règle ses problèmes internes de relation avec son personnel afin que les voyageurs ne restent pas sur les quais comme ils le font trop souvent. Cela met en péril totalement l'effort que nous engageons, il faut que la SNCF le sache, mais il faut aussi que nos concitoyens le sachent. On ne va pas faire payer pour monter un système très onéreux et en même temps voir que ce système, pour des raisons souvent pour des raisons de conflits à l'intérieur de l'établissement ne fonctionne pas. Nous inscrirons l'acquisition de deux nouveaux autorails et notre participation à l'étude que nous avons demandée sur l'état du réseau ferré en Midi-Pyrénées. Certains d'entre vous ont dû avoir connaissance du rapport RIVIER qui avait été demandé par le Gouvernement auquel nous avions voulu participer et pour lequel on nous avait laissé sur le quai de la gare, mais les résultats sont là sur le rapport Rivier. Dans l'hypothèse la plus tragique mais elles le sont, je crois, toutes, il propose ou lance l'hypothèse d'une suppression des dessertes sur celles qui

supportent moins de 20 trains par jour. Inutile de vous dire que celles qui supportent moins de 20 trains par jour, sont exclusivement des dessertes qui supportent des TER. Nous voulons savoir où nous allons, comment demain nous pourrons continuer à faire progresser notre réseau. N'imaginez pas qu'il n'y a qu'entre Foix et la Tour de Carol que notre réseau est défectueux, le réseau pose problème aujourd'hui y compris entre Toulouse et Auch par Colomiers. L'abandon de l'entretien ou l'insuffisance des crédits consacrés à l'entretien du réseau a des conséquences sur l'ensemble du réseau. Ce n'est pas nouveau, cela ne date pas d'hier. Cela prouve qu'il y a eu 15 à 20 ans une insuffisance du réseau mais lorsque au bout d'un moment cette insuffisance du réseau devient telle que l'on entretient même plus les fossés, à ce moment là, il suffit de peu pour achever la dégradation.

- Nous confirmerons notre engagement dans le secteur de l'éducation et de la formation. En 2006, je vous rappelle que 3 nouveaux lycées seront en chantier : Galliéni à Toulouse, Françoise à Tournefeuille, le lycée du Sud Toulousain à Pins-Justaret et qu'avec entre autre la seconde tranche du lycée de Blagnac en chantier, le lycée de Riscle également en poursuite de chantier et certaines extensions

notamment celle de l'Isle Jourdain, il y a là des travaux qui sont considérables mais qui ne va pas impacter sur le reste, le parc de nos lycées pour lesquels nous devons poursuivre ardemment la modernisation sans oublier l'attention apportée aux petits travaux qui sont parfois indispensables et aussi perceptibles pour ceux qui vivent dans les lycées que les grands. Il reste encore beaucoup à faire. Ce sera l'objet, et nous en débattrons en début d'année, du 2nd plan pluriannuel de travaux dans les lycées, qui au terme d'une concertation devra nous permettre de programmer cette modernisation des lycées entre 2006 et 2012.

- Education et formation : Le développement de l'enseignement professionnel et technologique, et de l'apprentissage demeureront également en 2006 une de nos priorités. Et je le rappelle car nous l'avons décidé, dans une logique d'équilibre entre l'éducation nationale et l'enseignement agricole d'une part, les CFA d'autre part. C'est ce que nous avons décidé et signé, dans le cadre du contrat d'objectif et de moyens, avec le ministre délégué aux relations du Travail. C'est la condition de notre engagement dans la poursuite de la modernisation des CFA, puisque nous sommes interrogés à nouveau, à Foix par exemple, voire même de la

reconstruction pour l'un d'entre eux à Toulouse, celui de l'UIMM pour lequel nous sommes également interpellés. Ce qui viendra s'ajouter là aussi, et j'insiste sur ce point, aux quatre programmes en cours dans le Gers où les travaux s'achèveront dans quelques mois, le Tarn, le Tarn et Garonne et la Haute-Garonne. Autrement dit un effort considérable pour la modernisation des CFA dont je rappelle une fois encore à tous ceux qui nous disent rester sur vos compétences obligatoires, que ce n'est pas une compétence de la Région. La loi n'a en rien indiqué aux Régions qu'elles devaient intervenir dans la modernisation ou la construction des Cfa. La loi nous fait obligation de payer le fonctionnement c'est à dire ce que nous appelons l'heure apprenti. Je le dis et le répète parce que je l'entendrai tout à l'heure encore. Mais je l'entendrai de la part de ceux aussi qui diront : il faut reconstruire tel CFA. Je demande un peu de logique dans le discours politique. En toute hypothèse, et à ce sujet, mes chers collègues, je pense qu'une grande majorité d'entre vous n'ont pas, tout comme moi, l'intention de suivre le Gouvernement dans son projet d'abaissement à 14 ans de l'âge de l'apprentissage. Ce serait un recul grave, le renoncement à des décennies d'efforts pour ouvrir l'école à tous les enfants de la

république sans distinction. Triste projet pour des enfants en provenance de milieux défavorisés tout comme triste appellation que celle j'ai vu apparaître, il y a quelques jours, de la part du ministre de l'Education Nationale sur les "collèges de la réussite", comme si tous les collèges de France ne devaient pas être les collèges de la réussite. Affirmer qu'il y aura les collèges de la réussite et les autres, dire que l'on fera rentrer les enfants des quartiers défavorisés en CFA, mais où va notre enseignement et quelle conception en a-t-on, aujourd'hui, je pense que beaucoup d'entre vous partagent ce sentiment.

Au-delà, nous avons l'intention de vous proposer, au titre du budget 2006, non seulement de reconduire le chéquier lecture mais de majorer son montant pour les élèves entrant en seconde. Je pense que, dans quelques jours maintenant puisque les chèques sont valides jusqu'au 31 décembre, nous atteindrons les 100 000 jeunes cette année ayant fait appel à ce dispositif en Midi-Pyrénées. Il faut poursuivre. Et poursuivre aussi avec la bourse régionale de 1er équipement dont je rappelle qu'elle n'est pas non plus une compétence obligatoire de la Région, qui comme en 2005, sera majorée.

- Doté de plus de 37 M€ en 2005, le programme régional de formation professionnelle a permis d'accompagner plus de 28 000 personnes. Le rapport qui vous est soumis aujourd'hui propose de réorganiser notre intervention en direction des personnes les plus en difficulté, notamment les jeunes, pour accroître leurs chances d'insertion, en s'appuyant notamment sur les Antennes Formation et le réseau des Maisons Communes Emploi Formation qui seront labellisées dans le réseau national. 14 maisons communes emploi formation d'ici la fin de cette année. Plus de 10 sont à l'instruction. Chacun peut vérifier, pas une seule région en France ne peut présenter un tel palmarès.

Mes chers collègues, on pourrait rester longtemps sur le sujet, mais chômage persiste et s'amplifie si l'on exclue les nouveaux emplois aidés, - succédanés des emplois jeunes qui avaient été supprimés - et qui pratiquement tous auront un terme, je ne sais pour quelles raisons en 2007. Que se passe-t-il en 2007 qui veut que les contrats passés maintenant n'aillent pas au-là? En tout cas, la précarité gagne, vous le savez, le nombre de RMIstes est effrayant. 1,2 million, 1,3 million de Rmistes dans un pays qui globalement est riche, c'est une situation alarmante.

La crise que traversent les banlieues, qui n'est pas finie, est un concentré des problèmes que nous connaissons. Exclusion, chômage, précarité, logements indécents, discriminations… Ces difficultés, n'ont pas été créées, je ne veux pas tomber dans un verbiage caricatural et démagogique mais elles ont été amplifiées depuis trois ans par la politique menée par le Gouvernement qui a cassé certains outils de solidarité qui tenaient des fils qui se sont rompus. Je pense aux emplois jeunes, à la police de proximité, -j'entends encore le discours du ministre de l'Intérieur, ici à Toulouse, s'en prenant aux syndicats et aux responsables parce qu'ils faisaient de la police de proximité. Et j'entends encore et je tiens à votre disposition les réactions des syndicats de la Police ce jour-là qui disaient mais alors si l'on n'est plus au contact des jeunes on ne pourra plus faire de prévention parce qu'il n'y a qu'avec la rencontre des jeunes que l'on fait de la prévention-, aux subventions aux associations.

Toutes les réponses ne sont pas dans la formation. C'est vrai. Mais sans formation, il n'y a pas de réponse. De même qu'il n'y a pas de réponse à la crise des quartiers en difficulté sans un engagement fort dans la politique de la ville. C’est le soutien

aux associations, ce sont les emplois mutualisés qui ont été mis en place ici, c'est la charte régionale, signée, il y a quelques jours, le 30 novembre. Le travail des associations est capital sur le terrain. Ce sont nos interventions au titre de la politique de la ville, dans le monde associatif. C'est l'Ecole Régionale de la 2ème chance, -et certains d'entre vous étaient là hier après midi, nous avons reçu l'école régionale dans le cadre d'un programme européen EQUAL-, notre école régionale de la 2ème chance, revendiquez-là cette école puisqu'elle est régionale. Sur les 100 premiers jeunes qui en sont sortis, 72 ont soit trouvé un emploi, ou sont partis en formation qualifiante, alors qu'ils avaient au départ un niveau scolaire excessivement bas et qu'ils étaient dans des situations individuelles extrêmement difficiles. Ces jeunes qui nous ont présenté des spectacles hier, donne de la jeunesse et je regrette que les médias en parlent si peu, ils sont si enclins, si rapides à se précipiter dès qu'il y a un incident, ils le sont moins lorsqu'il y a un organisme de cette nature. Lorsque l'on sait que la moitié des jeunes que nous accueillons, près de 50%, ne nous sont pas adressés par les services sociaux mais viennent frapper directement à l'école de la 2ème chance en disant on sait ici qu'il y a

quelque chose, on vient voir parce qu'on est dans une situation désespérée, on a raté le train. Nous accueillerons 200 élèves à l'école de la 2ème chance l'année prochaine lorsque l'école sera terminée. Elle n'est pas non plus une réponse à l'ensemble des problèmes, c'est clair. Quand on prendra 200 jeunes par an à l'école de la 2ème chance on ne les prendra pas tous. Je rappelle qu'ils ont tous passé l'âge scolaire. Ils ont 18-19 ans, ils ont jusqu'à 25-26 ans, mais c'est une réponse qui démontre que lorsque l'on s'adresse aux jeunes, lorsque l'on est attentif à eux dans leur quartier, alors il y a une réponse. Pas de tous, non jamais de tous mais au moins d'un grand nombre. Il y a avait hier, dans cet hémicycle une certaine intensité d'émotion à entendre ces jeunes dire eux-mêmes leurs problèmes -et ceux qui étaient là dont un certain nombre des employeurs qui ont accepté de s'associer à l'école de la 2ème chance, Ils sont 350 employeurs à Toulouse à participer à la vie de l'école de la 2ème chance en accueillant les jeunes en stage-. Et ceux qui étaient là hier on reçu comme un choc de la part de l'expression de ces jeunes. Je pense que nous devons en tenir compte en ramenant cela à la modestie qui sied car, encore

une fois lorsque nous auront accueillis 200 jeunes, nous aurons accueillis 200 jeunes et pas davantage.

A ceux qui n'ont d'autres arguments, je reçois beaucoup de courrier d'une même adresse au centre de Toulouse, que de recommander à la Région de se recentrer sur ses compétences régaliennes et en même temps d'en faire plus, je rappelle, là aussi, que la politique de la ville c'est de la compétence de la ville, c'est de la compétence communale. Et lorsque nous intervenons dans la politique de la ville, c'est que nous la voulons bien et lorsque la majorité était autre que la nôtre aujourd'hui à la région, cette autre majorité avait refusé de s'engager dans la politique de la ville, qui tous les jours m'écrivent qu'il faut en faire plus. Non nous faisons croyons devoir faire et nous en ferons davantage si nous pouvons le faire mais la responsabilité, la compétence est communale ici comme d'ailleurs. Il en va d'ailleurs de même jusqu'à preuve du contraire pour le logement étudiant que la loi a attribué en compétence aux communes ou communautés d'agglomération et je voudrai le redire une nouvelle fois, nous nous sommes acquittés de nos obligations dans le cadre du contrat de plan. Nous avons demandé que des plans de

logements étudiants soient développés notamment sur Toulouse où il en manque plusieurs milliers et je le dis encore une fois, je m'étonne des réticences, de la frilosité que nous rencontrons pour développer des logements étudiants dans la ville de Toulouse qui est la 4ème ville étudiante de France. Il y a 100 000 étudiants à Toulouse, il y a quelques milliers, je crois 6 000 logements étudiant organisés. Je me demande, je me pose la question, la Région est parfois mise en cause à la vile de Toulouse, je me dis la ville de Toulouse ne respecte pas les engagements qui devraient être les siens dans le logement étudiant. Et je le dis avec d'autant plus de liberté que nous sommes, nous prêts à l'accompagner et à l'aider pour réaliser ces logements étudiants. On a besoin de 2,3,4 000 logements supplémentaires. A Toulouse, nous ne sommes pas dans cette démarche. Le discours ne suffit pas, nous nous sommes là avec le chèque sur la table, nous sommes prêts à accompagner, nous voulons ce dégel du blocage des logements étudiants vous en êtes tous convaincus. J'ai noté depuis quelques temps davantage d'intérêt au CROUS pour engager ce développement du logement étudiant. Il y a là aussi des situations qui ne sont pas admissibles.

J’en arrive, avant de conclure, ou je poursuis, sur les orientations budgétaires. L'an dernier, à la même époque, nous évoquions les incertitudes qui pesaient sur l'évaluation du transfert des compétences nouvelles aux régions. L'an dernier, c'était décembre 2004. La loi était du 13 août 2004. eh bien, mes chers collègues, l'incertitude à la fin 2005 est pratiquement la même que l'incertitude à la fin 2004.

Le décret créant le cadre d’emploi des TOS a été publié fin novembre, début décembre, il y a donc une quinzaine de jours, alors qu’il était annoncé avant la fin 2004. L’arrêté temporaire de mise à disposition des TOS nous a été notifié, il y a 48 heures, celui sur les TOS agricoles est, à ce point, criblé d’erreurs que sans doute la contestation en amènera le retrait avant qu'il soit définitivement mis en œuvre. Mais, nous n'avons pas encore le montant exact des transferts de moyens qui seront affectés aux Régions. Nous ne sommes pas les seuls, toutes les régions sont dans cette situation. Je parle des TOS

Quant aux formations sanitaires et sociales, il a fallu un an de protestation, il a fallu la menace du dépôt d'une proposition de loi par la droite sénatoriale, c'est à dire par la majorité du Sénat pour que le Gouvernement finisse par concéder qu'il y avait un

certain nombre d'anomalies sur lesquelles il fallait revenir, en particulier le calcul de la compensation sur la base des trois dernières années.

Mais, pour autant, nous ne savons pas non plus aujourd'hui quels moyens nous serons transférés en compensation d'une dépense qui, elle-même, n'est pas entièrement évaluée. Le différentiel entre la dépense et la compensation serait de 8 M€, ce qui n'est pas une paille, en année pleine, selon l'étude que nous avions confiée à KPMG ; Jean-Louis Chauzy, un certain nombre d'entre vous ont été à Bordeaux à l'occasion de l'Assemblée des régions de France, le cabinet Ernst & Young, qui n'est pas suspect de complaisance à l'égard de quiconque, qui est un cabinet international, qui n'aime pas beaucoup se tromper dans ses prévisions parce que sa côte diminue, nous a rendu une étude que l'Association des Régions de France lui avait demandée. Ernst & Young estiment au plan national le différentiel entre la charge transférée et les moyens c'est à dire ce qui resterait à charge des régions sans compensation pour les formations sanitaires et sociales à 110 M€ par an et il estime que formations sanitaires et sociales plus Tos, le différentiel entre les moyens transférés par le Gouvernement et la charge transférée

aux régions serait de l'ordre de 600 à 700 M€ ce n'est pas une paille, vous le voyez, notre protestation est légitime.

Alors où en est-on aujourd’hui, on commence à bâtir ou on achève de bâtir le budget de 2006 en pensant à celui de 2007 ? on ne peut pas bâtir un budget sans penser au budget qui suivra. A l’accroissement des charges, à cet accroissement des dépenses qui ne pèseront plus sur le budget de l'Etat mais sur le budget des Régions s’ajoute en effet le plafonnement de la TP et la limitation, la diminution de nos recettes pour l'avenir. Le sujet est toujours en débat au parlement. Dans la nuit de samedi à dimanche, il a été, nous a-t-on dit, assez animé au Sénat. Je me méfie d'ailleurs un peu, nous n'avons pas l'analyse. Je crains que les propositions des sénateurs n'aient pas eu les yeux de Chimène pour les régions, qu'elles se sont plutôt orientées vers d'autres types de collectivités. Au moment où il faut partager le gâteau, je ne suis pas sûr que les sénateurs aient privilégié les régions. En tout cas, la diminution de nos recettes pourrait être d'une dizaine de millions d'€ en 2007. Il y a pire parce que cette réforme est indigne. Elle va littéralement asphyxier les Régions mais aussi certains de nos partenaires, je pense aux communautés

d'agglomérations et aux communautés de communes qui sont passées à la Taxe professionnelle unique, taxe professionnelle muselée pour ces collectivités qui n'ont que ce moyen pour vivre, nous, il nous reste encore le foncier bâti et les cartes grises. Mais elle est d'autant plus indigne, alors qu'on nous abreuve en permanence, la main sur le cœur et le cœur sur la main, qu'il faut aller vers davantage de péréquation, cette réforme de la taxe professionnelle va à l'inverse de la péréquation. Puisque aujourd'hui sont plafonnées essentiellement, les entreprises de production et non les services. Et dans les collectivités qui sont dominées aujourd'hui essentiellement par les services, la marge de manœuvre va rester forte. Prenons un exemple, en Midi-Pyrénées, pour l'ensemble de la région, la taxe professionnelle, la masse plafonnée à 3,5 est de 50-51% en Ile de France, elle n'est que de 28 parce qu'ils ont sièges, service, grands commerces en abondance. Dans l'Ariège, aujourd'hui, le plafonnement de la taxe professionnelle, c'est 70% de la masse. Dans les Yvelines, c'est autour de 25 ce qui veut dire que si la loi rentre en application quand en Ariège on aurait obtenu 100 on n'obtiendra plus que 30. Quand en Midi-Pyrénées, on demandera 100 on n'obtiendra plus que 50, tandis

qu'en Ile de France quand on demandera 100, on obtiendra encore 70. Cette réforme, c'est l'agravation des inégalités entre les territoires. C'est véritablement une réforme inadmissible. On a besoin d'une réforme de la fiscalité locale, nous ne sommes pas ici les affameurs des entreprises en voulant prélever à tout prix la taxe professionnelle. Ce n'est pas là le problème, nous, on joue avec ce que la loi nous donne. Elle nous donne foncier bâti, taxe professionnelle et carte grise. C'est à l'Etat, au Gouvernement de modifier, de réformer la fiscalité locale, ce n'est à nous de le faire mais vous le voyez, augmentation à l'avenir des charges et risques forts de diminution des recettes.

Ceci étant, prenons ce qu'il y a de bon, le budget de la Région Midi-Pyrénées se situe en 5ème position sur l'échelle des budgets des régions. Nous sommes, pour le montant des budgets, la 5ème région de France avec 864 M€. La moyenne nationale est de 750 M€. L'investissement que nous consacrons par habitant, nous situe en 4ème position avec 152 € par habitant pour 123 € en moyenne nationale. Ceci alors que notre potentiel fiscal par habitant c'est à dire notre richesse, se situe lui à la 17ème position sur 22 régions françaises, c'est à dire que nous nous situons parmi

les régions qui disposent des moyens les plus faibles. C'est la réponse à ceux qui nous disent, mes chers collègues, davantage d'investissement, moins de fiscalité et davantage d'emprunt. Empruntez davantage! Nous allons le faire. Nous nous sommes d'ailleurs donnés les moyens de le faire depuis plusieurs années. Mais emprunter plus, c'est rembourser davantage, monsieur de Lapalisse n'en aurait pas dit autrement, donc c'est réduire nos moyens pour les politiques que nous soutenons. Il y a dans les orientations qui vous sont remises sur les orientations budgétaires, un fromage qui indique le montant consacré aux interventions extérieures, aux remboursements de la dette, en fonctionnement, on voit bien que si on augmente, le fromage étant ce qu'il est, la part réservée au remboursement, il faut bien diminuer pour rembourser la part réservée aux aides que nous apportons ailleurs. C'est la raison pour laquelle notre souci collectif, et aussi le mien, doit être t de préserver l'autofinancement régional, c'est à dire les moyens dont nous disposons nous-mêmes pour investir sans avoir à faire appel à l'emprunt. L'autofinancement brut de la Région en 2005 c'est 213 M€. Nous avons une capacité d'autofinancement brut, à hauteur de 80 € par habitant, supérieure à la

moyenne nationale qui est de 66 euros par habitant. Nous avons maintenu cet autofinancement en 2005 grâce précisément à la hausse de la fiscalité à laquelle nous avons procédée. Je souhaite –et ce sera la discussion budgétaire- que nous le maintenions, si cela est possible, en 2006. Ensuite, je vous le dis pour éviter que l'on nous le reproche par la suite, il se dégradera mécaniquement puisque nos recettes risquent de diminuer alors que les transferts de charges vont augmenter et peser directement sur notre budget de fonctionnement, plus fortement que nos recettes.

Cette année, nous allons être amenés à développer nos emprunts d'une manière non négligeable. Nous inscrirons au budget 2006, quelques 150 M€ d'emprunts. Je pense donc que nous serons conduits, comme la plupart des collectivités, à augmenter la fiscalité mais d'une manière modérée, inférieure sans doute à ce qu’envisagent de faire les départements en moyenne et les communes. Nous avions dit que l'augmentation de 17% se traduirait en moyenne par un accroissement pour les propriétaires de 12€ à 15€ par an, environ 1 euro par mois. Nos concitoyens ont pu le vérifier sur leur feuille d’impôt, on est dans cet ordre là,

parfois au-dessus, parfois en dessous mais la moyenne se situe là. C'est donc cet équilibre que nous recherchons en 2006 entre l'importance accordée à l'emprunt et la poursuite de l'amélioration de nos recettes propres sur lesquelles nous avons de moins en moins d'influence.

Mes chers collègues, vous l’avez compris, les travaux préparatoires à l'élaboration du Budget primitif 2006 ne sont pas plus simples que l'année dernière.

Désengagement de l'Etat, l'an dernier. 2006, incertitudes et approfondissement des transferts.

La Région assumera les transferts des agents TOS, elle le fera dans les meilleures conditions. Madame Marie-Lou Marcel vous en dira davantage sur notre situation et les orientations.

Au seuil de l'année 2006, la décentralisation manquée de 2004 révèle ce qu'ont été, en réalité, les intentions profondes de ses promoteurs : faire des Régions et plus généralement des collectivités territoriales les variables d'ajustement du budget de l'Etat. Nous l'avions dénoncé. Certains en doutaient. La preuve en est administrée.

Quelques remarques pour conclure. Nous avions espéré avoir deux pôles de compétitivité quand le gouvernement parlait d'en retenir quinze. Le pari midi-pyrénéen a été gagné. Les deux pôles reconnus ont incontestablement valorisé l'image de Midi-Pyrénées et permis aux entreprises et à la recherche de se rapprocher. Mais 67 pôles ayant été sélectionnés, et, vous le savez, il y a quelques déceptions déjà dans l'approche que les entreprises ont des réponses qui leurs seront faites. Il y a de l'ordre à mettre. Un nouvel appel à candidature est possible, il n'est pas certain, mais rien ne nous interdit à 67 ou à 80 de postuler pour un troisième. Le Conseil Economique et Social est allé dans cette direction. Nos établissements de recherche dans le secteur agricole se sont mobilisés. J'ai en votre nom demandé à notre agence de développement économique, Midi-Pyrénées Expansion, de s'engager dans la préparation d’une nouvelle candidature, comme elle l’a fait pour les 2 précédents pôles. Je souhaite qu'un comité de pilotage soit créé rapidement. Il disposera fin février de l’étude sur la préfiguration d’un pôle de compétitivité dans ce secteur, que nous allons lancer avec Midi-Pyrénées Expansion, avant la fin de cette année 2005. Nos atouts sont réels dans ce

domaine, faudrait-il encore les préciser. La SISQA a démontré l'engagement de nos agriculteurs et de notre secteur agroalimentaire et l'excellent partenariat avec la profession agricole que nous avons tout intérêt et toute raison de développer. 55 000 visiteurs se sont pressés à SISQA.

Je voudrais remercier et féliciter, en votre nom aussi, toutes celles et ceux qui ont organisé cette manifestation régionale.

Je voudrais profiter de l'occasion pour me féliciter avec vous également de la décision prise pour Galiléo. Nous le savons, il convient de ne pas s'emballer parfois certains vont un peu loin. Nous ne savons pas ce que serons les emplois créés en Midi-Pyrénées par Galiléo puisque ce ne sont pas des emplois décrétés mais c'est ce qu'en feront la recherche et les entreprises dans notre Région qui tireront mieux ou un peu moins bien profit du nouveau système GPS européen dont nous aurons le siège du concessionnaire ce qui d'ailleurs dans l'esprit n'avait jamais été contesté par personne. Ce n'est pas pour autant que cela était gagné.

Autre sujet phare de 2006, le TGV. Le débat public est clos depuis le 25 novembre. RFF a jusqu’au 25 avril 2006 pour prendre position. Nous devons continuer de nous

nous mobiliser avec tout le Sud-Ouest pour que les études définitives celles qui préfigurent le lancement des travaux soient lancées au plus vite. Il n'est arrivé de lire ici ou là que la mobilisation était tardive, je pense qu'il y a là quelques erreurs puisque la mobilisation date de 1999-2000 où la Région a obtenu à ce moment l'inscription au contrat de Plan à une époque ou d'autres continuaient à dire que le TGV passait par Limoges, solution abandonnée depuis que Bernard Pons était ministre de l'équipement. Donc je dis bien notre mobilisation est permanente depuis six ans sur le dossier du TGV. Nous sommes d'ailleurs le premier partenaire financier des études qui ont conduit au débat public. J'ai demandé à Monsieur le Préfet de Région d'organiser le tour de table le plus rapidement possible des financeurs pour que nous puissions, dès la conclusion du débat public, nous engager dans les études lourdes qui devront être diligentées pour que dans cinq ans nous puissions commencer les travaux.

Sur la chaîne de Télévision Télé Bordeaux qui est l'équivalent de Télé Toulouse, nous avons été interviewés avec Alain Rousset, mon collègue président de Région, à l'occasion du colloque des Régions de France. J'ai dit ce qu'était mon sentiment

depuis l'origine à savoir que je comprenais que les Aquitains demandent à ce qu'il y ait une desserte dans le temps en direction d'Hendaye et de l'Espagne mais que nous ne pouvions pas admettre nous, Midi-Pyrénéens, que Toulouse 4ème ville de France ne soit pas reliée au réseau TGV. Alain rousset a répondu que son projet, son ambition était que ces deux projets se déroulent d'une manière concomitante. Eh bien, voilà on est arrivé là où on voulait arriver, d'autant plus que nous serons prêts avant puisque le débat public s'achève avant. Mais je ne peux pas accepter non plus, que sur les télévisions locales toulousaines, le maire de Toulouse ou le Président de la Communauté d'Agglomération mettent en cause les relations entre le Président de Région Midi-Pyrénées et celui de l'Aquitaine en disant c'est la gauche de l'Aquitaine qui mène un combat contre Midi-Pyrénées? Je ne peux pas l'accepter. Les décisions en Aquitaine sont des décisions collectives. Les délibérations de la Région sont prises à l'unanimité. La droite d'Aquitaine fait pression pour qu'il en soit ainsi et pour que l'Aquitaine demande Hendaye avant Bordeaux, les consulaires ont le même raisonnement, le Conseil économique et social, Monsieur le Président, a le même comportement, la position de l'Aquitaine

n'est pas la position des socialistes ou de la gauche en Aquitaine, c'est une position de la droite comme de la gauche en Aquitaine et ils ont une position commune comme nous avons ici une position commune. De la polémique, je trouve qu'il y en a beaucoup trop sur des sujets qui doivent nous rassembler et nous réunir puisque nous allons dans la même direction. Je tenais à le dire en conclusion. J'ai été profondément choqué d'entendre le maire de Toulouse sur TLT mettre en cause les relations entre Aquitaine et Midi-Pyrénées comme si c'était une affaire partisane. Non, Monsieur le Maire de Toulouse, c'est affaire, elle est menée en Aquitaine par vos amis comme par les nôtres, ils défendent l'idée d'une relation sur l'Espagne par Hendaye, on peut les comprendre, ce que l'on ne peut pas tolérer et accepter c'est qu'ils disent à ce moment là leur désintérêt pour la Liaison Toulouse Bordeaux. Ce n'est pas acceptable et nous devons le dire ensemble si nous voulons avancer, sans polémiquer. Ce n'est pas moi qui aie engagé ce débat mais je ne voulais pas conclure cette intervention peut-être un peu longue sans évoquer un sujet qui vous concerne tous, car je suis convaincu que tous ensemble, qui que vous soyez, quelle que soit notre étiquette politique, quand dans quelques mois nous devrons ici nous

décider pour le financement des études à mener lorsque nous aurons négocié avec l'Etat pour que la charge des collectivités locales soit la plus faible possible, je suis persuadé et je n'en doute pas que notre vote sera unanime pour financer les études définitives qui en 2010 devraient permettre aux travaux de commencer de s'engager. Toulouse et Midi-Pyrénées ne peuvent pas rester à l'écart du réseau à grande vitesse.

Merci